



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14203>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-14203**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Metropole Toulon-Provence-Mediterranee

Correspondant : Direction de la Commande Publique

Adresse : 107 BD HENRI FABRE, CS30536, 83041 TOULON

Coordonnées :

Téléphone : 0494467398

Courriel : marchespublics@metropoletpm.fr

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com/pack>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : 24PM02 Mission de CSPS pour les travaux de requalification des voies du secteur Condorcet au centre ville de Six-Fours-Les-Plages

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Prestations de CSPS niveau II. Marché à prix global et forfaitaire. 1 tranche ferme et 2 tranches optionnelles. L'opération sera réalisée en 3 tranches de travaux correspondant chacune à un secteur géographique Les prestations de CSPS se décomposent en 3 tranches : Tranche Ferme : prestations de CSPS, conception et réalisation, pour les travaux du Secteur 1 Tranche Optionnelle 1 : prestations de CSPS, conception et réalisation, pour les travaux du Secteur 2 Tranche Optionnelle 2 : prestations de CSPS, conception et réalisation, pour les travaux du Secteur 3 Les tranches optionnelles sont affermées sans indemnités d'attente ou de dédit. Pour chaque tranche, donc pour chacun des secteurs, les prestations se décomposent en 5 phases

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Montants estimatifs des 3 tranches de travaux : Tranche Ferme : Secteur 1 : 1 844 500,00 euros HT Tranche Optionnelle 1 : Secteur 2 : 2 147 500,00 euros HT. Tranche Optionnelle 2 : Secteur 3 : 1 087 500,00 euros HT. Le montant estimatif du marché de CSPS est de : 36 320.00 euros H.T toutes tranches additionnées

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

48 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 02/09/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Imputation budgétaire de la Métropole : Budget Antenne Métropole TPM de Six-Fours Les Plages Opération budgétaire : 80009 Subvention : l'opération en phase conception n'est pas encore suffisamment avancée pour cibler d'éventuelles subventions. Modalités de paiement : i#° Articles R.2191-1 à R.2191-61 du code de la Commande Publique ii#° Conditions du C.C.A.G.-PI. iii#° Cession ou nantissement du marché et recours au crédit OSEO possible

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné : Les attestations de compétence (datant de moins de 5 ans) de la (les) personne(s) physique(s) chargée(s) d'exécuter la mission de CSPS (titulaire(s) et suppléant(s)) et attestations d'actualisation le cas échéant, niveau II en phase conception et en phase réalisation, délivrées par un organisme de formation certifié
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Commentaire sur les justifications : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat seront fournis à la candidature

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 60%
- Valeur Technique : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/02/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24PM02

Renseignements complémentaires : Les candidatures sont appréciées au regard des capacités professionnelles, techniques et financières. Les sous critères de la Valeur technique et leur pondération ainsi que la méthode de notation figurent au RC. Le Pouvoir Adjudicateur peut examiner les offres avant les candidatures. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier

ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Clause de réexamen en cas de données personnelles cf CCAP art 19. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Metropole TPM

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :
Metropole TPM

Coordonnées :

Adresse internet : <https://metropoletpm.e-marchespublics.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.metropoletpm.e-marchespublics.com/>. CF article 7.1 du Règlement de la Consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le DCE est remis gratuitement à chaque candidat et disponible à l'adresse suivante : <https://www.metropoletpm.e-marchespublics.com/> CF articles 5 et 9.1 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/02/2024